

LYCEE LA MARTINIERE DUCHERE

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance N° 2 du Mardi 1<sup>er</sup> décembre 2020

Le quorum étant atteint (16), Monsieur le Proviseur ouvre la séance du Conseil d'Administration à 18h10.

Il confie à Mme Bracquemond, le secrétariat du Conseil d'Administration.

**Monsieur le Proviseur demande de bien vouloir excuser les membres suivants retenus ce soir et qui ne pourront assister à ce Conseil d'Administration :**

- M. GARDEN (Fondation Martin)
- M. GENOUVRIER (Ville de Lyon)
- Mme LEGER (Parents)
- Mme LEVY (Région)
- Mme PATELLI (Personnels ATOSS)
- M. RICARD (Enseignants)
- Mme VILLAR-FIMBEL (Parents)

# **ORDRE DU JOUR**

## **I – ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT**

- 1) Approbation de l'ordre du jour – PJ (pour vote)
- 2) Approbation du PV de la séance du 5 novembre 2020 – PJ (pour vote)

## **II – CONTRATS ET CONVENTIONS POUR VOTE**

- 3) Convention d'adhésion au groupement d'achats denrées alimentaires du 01/01/2022 au 31/12/2023 – PJ (pour vote)
- 4) Marché « vérification BAES » du 01/06/2021 au 31/12/2025 - PJ (pour vote)
- 5) Marché « vérification réglementaires périodiques » (ascenseurs, gaz, installation de cuisine, système de sécurité incendie, installations électriques, portails, équipements sportifs, nacelle) du 01/07/2021 au 30/06/2025 – PJ (pour vote)
- 6) Contrat de logiciel de prévention contre le plagiat avec l'entreprise « Compilatio » pour une durée de 3 ans – PJ (pour vote)
- 7) Contrat avec l'entreprise DIELIX pour l'enlèvement des huiles usagées, du 01/01/2021 au 31/12/2023-PJ (pour vote)
- 8) Convention de prêt de matériel pour l'exposition « Laïcité et religions dans la France d'aujourd'hui »-PJ (pour vote)
- 9) Convention avec BERGERGET-LEVRAULT pour la maintenance et assistance du logiciel de scolarité des IMRT de 01/01/2021 au 31/12/2023-PJ (pour vote)
- 10) Convention de formation avec les H.C.L pour la formation aux gestes et soins d'urgence pour les étudiants de BTS ABM et en IMRT pour 2020-2021-PJ (pour vote)
- 11) Convention avec l' ESF pour la cession des produits issus du sang humain et ses composants destinés à un usage non thérapeutique pour 2020-2021-PJ (pour vote)

## **III – AFFAIRES FINANCIERES**

- 12) Projet de budget 2021 sur le rapport du chef d'établissement – PJ (pour vote)
- 13a) Sortie d'inventaire d'un nettoyeur haute pression pour mise au rebut (valeur d'origine 6207,08 euros /plus de valeur comptable nulle /financement établissement) pour vote
- 13b) Sortie d'inventaire d'une cage à squat pour mise au rebut (valeur d'origine 2 330 euros / plus de valeur comptable).

## **IV – DIVERS**

- 14) Présentation du plan de continuité pédagogique – PJ (Pour information)
- 15) Questions diverses posées par les représentants des enseignants

## **I – ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT**

- 1) Approbation de l'ordre du jour

**L'ordre du jour avec est approuvé par les 25 votants à l'unanimité, après ajout des questions diverses posées par les représentants des personnels enseignants et d'éducation.**

- 2) Approbation du PV de la séance du 5 novembre 2020

**Le procès verbal du Conseil d'administration du 5 novembre 2020 est approuvé par les 25 votants à l'unanimité.**

## **II – CONTRATS ET CONVENTIONS (pour vote)**

- 3) Convention d'adhésion au groupement d'achat denrées alimentaires du 01/01/2022 au 31/12/2023

**La convention d'adhésion au groupement d'achat 2022-2023 est approuvée par les 25 votants à l'unanimité.**

- 4) Marché « vérification BAES du 01/06/2021 au 31/12/2025

**Le marché Vérification BAES est approuvé par les 25 votants à l'unanimité.**

- 5) Marché « vérification réglementaires périodiques (ascenseurs, gaz, installation de cuisine, système de sécurité incendie, installations électriques, portails, équipements sportifs, nacelle) du 01/07/2021 au 30/06/2025

**Le marché pour les vérifications réglementaires est approuvé par les 25 votants à l'unanimité.**

- 6) Contrat de logiciel de prévention contre le plagiat avec l'entreprise Compilatio pour 3 ans  
M. Lienhard (Proviseur) précise que ce logiciel est aussi à disposition des étudiants et élèves pour vérifier si ce qu'ils rendent est conforme, dans le respect des droits de l'obligation à ne pas reproduire. L'usage qui en est réellement fait sera à évaluer.

**Le contrat Compilatio pour 3 ans est approuvé par les 25 votants à l'unanimité.**

- 7) Contrat avec l'entreprise DIELIX pour l'enlèvement des huiles usagées, du 01/01/2021 au 31/12/2023

M. Villard (gestionnaire) précise qu'il s'agit de la récupération des huiles alimentaires. Elle était, jusqu'à présent, assurée par la région qui s'est désengagée.

**Le contrat avec DIELIX est approuvé par les 25 votants à l'unanimité.**

- 8) Convention de prêt de matériel pour l'exposition « Laïcité et religions dans la France d'aujourd'hui

**La convention pour le prêt de matériel est approuvée par les 25 votants à l'unanimité.**

- 9) Convention avec BERGER-LEVRAULT pour la maintenance et assistance du logiciel de scolarité des IMRT du 01/01/2021 au 31/12/2023

**La convention avec BERGER-LEVRAULT est approuvée par les 25 votants à l'unanimité.**

- 10) Convention de formation (AFGSU) avec le HCL pour la formation aux gestes et soins d'urgence pour les étudiants de BTS ABM et IMRT pour 2020-2021  
Ces formations, obligatoires, sont subventionnées par le rectorat.

**La convention AFGESU est approuvée par les 25 votants à l'unanimité.**

- 11) Convention avec l'EFS pour la cession des produits issus de sang humain et ses composants pour 2020-2021

**La convention avec l'EFS est approuvée par les 25 votants à l'unanimité.**

### **III – AFFAIRES FINANCIERES**

- 12) Projet de budget 2021 sur le rapport du chef d'établissement

M. Lienhard (proviseur) en présente le contenu.

Ce projet de budget sur rapport du chef d'établissement doit être fait moins d'un mois après que le conseil régional (propriétaire) ait alloué la subvention de fonctionnement.

Il a déjà été présenté au CVL. Il s'agit d'un acte de prévision de l'ensemble des dépenses et recettes pour l'année civile 2021, hormis le personnel. Le budget se veut équilibré et sincère. Il est certainement incomplet car certaines subventions ne sont pas encore connues.

Le rapport est organisé autour de deux sections :

- Fonctionnement : (tous les services sont séparés en recettes et dépenses)
  - 3 services généraux :
    - Activités pédagogiques,
    - ALO,
    - Vie de l'élève (fond social) .
  - 3 services annexes :
    - Restauration et hébergement,
    - Bourses,
    - Groupement d'achat (unique dans le département).



- Investissement

### **Evolutions des recettes :**

La subvention de la région est en baisse pour la première fois depuis plusieurs années.

La taxe d'apprentissage est en forte baisse : 63 000 € en 2020 contre 156 000 € en 2019. Il est probable que la situation reste la même en 2021.

Il n'y a pas de voyage scolaire prévu, du fait de la situation sanitaire.

Le BTS SAM en alternance n'existe plus cette année (64 000 euros).

### **Evolution des dépenses**

Quasiment toutes les demandes des enseignants seront honorées. Certaines subventions spécifiques seront toutefois demandées à la collectivité de rattachement.

### **Equilibre final entre les dépenses et le recettes**

Il est atteint par un prélèvement sur le fond de roulement de 39 800 € (prélèvement le plus faible depuis 4 ans). Le fond de roulement restant s'élève à 295 000 € (supérieur à 130 000 €).

A l'issue du compte financier (avril), lorsque le résultat est positif le solde est versé dans les fonds de réserves.

### **Remarques sur le rapport**

Il y a quelques écarts dans les écritures comptables liés aux amortissements 2020 : 166 000€ dont 122 000 neutralisés en recettes. 44 000 € d'amortissement ne sont pas compensés en recette car relevant d'achats sur fonds propres.

### **Questions des représentants des personnels enseignants et d'éducation :**

- La réforme du supérieur va engendrer de nouveaux besoins. M. Lienhard (proviseur) indique que généralement, lorsqu'il y a une réforme, il y a un accompagnement de l'état ou de la région.
- Quel est l'impact de la crise sanitaire et du confinement sur le budget ?  
M. Villard (gestionnaire) répond que le budget des produits d'entretiens a été triplé (65 000 euros) en 2020. La fermeture du lycée (initialement annoncée pour 15 jours) n'a pas entraîné à ce jour d'effet d'aubaine sur les dépenses.
- La baisse de 6 000 € dans les dépenses de reprographie interroge alors que les photocopieurs connaissent de nombreux dysfonctionnements.  
M. Villard (gestionnaire) explique que le montant a été réduit car le nouveau contrat est moins cher. Il n'y a pas de diminution de la qualité de service. Des difficultés de maintenance sont constatées : le technicien un peu moins réactif et l'entreprise a du mal à tenir ses engagements de réactivité. Le nécessaire sera fait pour que la société tienne ses engagements.

### **Questions des représentants des personnels ATOSS :**

- Tout ce qui a trait à l'hygiène n'apparaît pas de façon explicite dans le budget et il est difficile de voir la somme consacrée par l'établissement.  
M. Villard explique que les codes d'activités mis en place avec le nouveau cadre budgétaire vont dans ce sens et que les dépenses liées à l'hygiène peuvent être transverses et impacter plusieurs services.

**Le budget 2021 est approuvé par les 25 votants à l'unanimité.**

13a) Sortie d'inventaire d'un nettoyeur haute pression pour mise au rebut (valeur 6207,08 euros/plus valeur comptable nulle/financement établissement)

13b) Sortie d'inventaire : mise au rebut d'une cage à squats (muscultation) non conforme à la réglementation (valeur initiale 2 330 € /plus de valeur comptable)

**Les sorties d'inventaire du nettoyeur haute pression et de la cage à squats sont approuvées par les 25 votants à l'unanimité.**

#### **IV – DIVERS**

##### 14) Présentation du plan de continuité pédagogique

M. Lienhard (proviseur) explique que le plan de continuité pédagogique complète le protocole sanitaire. Cette version, mise à jour au 20 novembre, vise à prévoir des actions selon les besoins contrairement au protocole sanitaire qui lui est installé. Ce plan est donc activé ou non, en fonction des conditions locales, propres à l'établissement et déduites des indicateurs sanitaires.

Un comité de pilotage se réunit deux fois par semaine et active ou non certains leviers en fonction des indicateurs.

Actuellement, ce plan est partiellement mis en œuvre :

- Adaptation des horaires des secondes et premières pour les libérer à tour de rôle entre 11h15 et 12 h pour mieux lisser les passages à la restauration et installer les élèves en quinconce. Ce dispositif prévu initialement pour une durée limitée, est à pérenniser. Un travail sur les emplois du temps est en cours pour identifier les classes faciles à libérer sans perte de cours (10 à 15 classes).
- Deux classes du supérieur ont été fermées pour 8 jours (beaucoup de cas contacts)
- Enseignement à distance pour les enseignants avec certificat d'isolement.

##### **Questions des représentants des enseignants et d'éducation**

- Quelle est le bilan du nouveau mode de fonctionnement de la restauration ?

M. Villard (gestionnaire) répond que la distanciation est possible au self avec le même nombre de rationnaires (même effectif qu'en 2018) et qu'il y a eu une journée particulière lorsque les AED étaient en grève.

- Un écart important est annoncé, dans la presse, entre les indicateurs de l'ARS et Education Nationale (24 fois inférieur). Seul le brassage au self est actuellement traité.

M. Lienhard (proviseur) répond qu'il convient que les chiffres ne sont pas fiables à 100% mais qu'un tel écart est impossible. Il y a certainement plus de respect des gestes barrières à l'intérieur du lycée qu'à l'extérieur. Ces gestes s'avèrent efficaces puisqu'il n'y a pas de pro-

gression de la pandémie. Il rappelle également que seules 50% des personnes positives se confinent et qu'aucun cas contact au lycée n'est devenu positif depuis la rentrée.

### Questions des représentants des élèves

- Les étudiants demandent à pouvoir disposer d'une salle dédiée aux repas avec micro-ondes.

Pour des raisons sanitaires et réglementaires, il est impossible d'avoir un espace pour manger en dehors du self. M. Lienhard (proviseur) souligne également que la confiance accordée pour la cafétéria, est pour le moins malmenée.

- Les étudiants demandent à pouvoir disposer du pack-office microsoft.

Ces outils sont en ligne sur l'ENT. Des adresses de messagerie normalisée (@martiniere-duchere.fr) ont été créées pour chaque élève et étudiant.

### Les représentants des personnels enseignants et d'éducation de la liste inter-syndicale déposent une motion adressée au recteur.

20 h 00 : M. Balsalobre quitte la séance.

#### 15 ) Questions diverses

- **Le garage à vélo est trop petit.**

Il semblerait que tous les rails disponibles ne soient pas utilisés. M. Villard (gestionnaire) indique qu'une réflexion sera engagée pour optimiser l'espace mais qu'il n'y aura pas de nouvelle construction. Il rappelle que les rails extérieurs sont destinés aux élèves. L'information est à faire passer. Il n'y aura pas d'installation de douches.

- **Un planning des interlocuteurs de la direction et des CPE est demandé pour les périodes « creuses » (12h – 13h et le soir).**

M. Lienhard (proviseur) indique qu'il est impossible à mettre en place. Il faut appeler la loge qui sait toujours joindre quelqu'un et demande que le besoin soit mesuré.

- **Un conseil de discipline avec intitulé « agression sexuelle » a eu lieu. Des actions de prévention envers les élèves sont-elles prévues ?**

Ces actions existent et sont mises en place chaque année (hors crise sanitaire) par le CESC, en particulier pour les élèves de secondes. C'est également prévu au programme SVT. Concernant la situation évoquée, la déclaration des faits a été faite tels qu'ils ont été rapportés. Le procureur a classé l'affaire sans suite, considérant qu'il n'y avait pas matière à poursuivre.

La séance est levée à 20h50

Le secrétaire de séance

Mme BRACQUEMOND Astrid



Le Proviseur

Gabriel LIENHARD

